

### Information concernant les enseignements optionnels proposés au lycée Alain Borne à la rentrée 2021

Pour les enseignements optionnels à capacité limitée (arts, danse, théâtre, EMILE et italien euro), il est nécessaire de compléter un dossier de candidature en amont de l'inscription. Un classement des dossiers sera effectué dans le cas où les demandes seraient supérieures à la capacité d'accueil.

Les modalités sont les suivantes :

Enseignement optionnel	Capacité limitée	Document à compléter	Retour des candidatures au lycée A. Borne
Arts plastiques	X	Fiche enseignement optionnel ARTS (Annexe 13 du guide Affelnet)	24/06/2021
Danse	X		
Théâtre	X		
Dispositif EMILE	X	Fiche Candidature dispositif EMILE	<b>14/06/2021</b>
Italien européen	X	Fiche Section Européenne (Annexe 12 guide Affelnet)	24/06/2021
Latin		Pas de dossier préalable	
Management et gestion		Pas de dossier préalable	

#### **A noter :**

- Il n'y a pas de dossier à constituer pour les options LATIN et MANAGEMENT, le recensement sera effectué lors de l'inscription.
- Les élèves ne pourront suivre qu'une seule option en classe de seconde, à l'exception du latin qui peut être combiné avec EMILE.

#### **Précisions concernant le dispositif EMILE (dispositif d'immersion en langue anglaise) :**

- La fiche de candidature devra être assortie des bulletins de notes des deux premiers trimestres de 3<sup>ème</sup>.
- Chaque collège propose un classement de ses dossiers, selon les critères définis dans le document « procédure d'admission »
- Les entretiens avec les candidats pré-sélectionnés auront lieu le mercredi 23 juin au matin.